HOTEL DU CERNE VERT
A BILOXI.

TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, bosquets, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les frais les pourront avoir des maisons aériennes complétement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a été prise de long; elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les personnes qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fournissent journellement la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que : poissons rouges, truites, grondins, sapanons, maquereaux, espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promener, et des instruments de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ce dernier égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre existant dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Cerne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

HOPITAL LUZENBERG.

Situé sur le Real Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. Q. A. LUZENBERG est conduit par lui avec succès depuis huit ans, maintenant prêt à recevoir les malades sous la direction de Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle et les chambres sont spacieuses et bien aérées. Le service, les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le comfort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission :

Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, $2 "
" " 3e classe, $1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,
Résidant. Jan 182, rue Canal

J. Menard,

184, VIEILLE LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

VIENT de recevoir 15 sacs pois à vaches, qu'il offre aussi en détail aux prix les plus modérés, le choix est grand pour la saison, telles que : chouf gros pois, bonnouil, gros york, crumbleul, cœur de perdrix, gros vagabond, milk white, cornique, nain, milk barf, blanquil pied court, si benin, cœur noir ou rave, chaux navet Routalaga blanc et rouge, navet cheviller, noble tête, noir, à la reine, écarolle, catalère, betterraves, navets, potirons, petit haricot, concombres long vert, melon cain, groumadle, melons d'eau, cresson, épinards.

Toutes ces graines sont bonnes et de premier choix et vendues à des prix modérés. 12 juin

Graines Fraiches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir d'Europe et du Nord, un bel assortiment de toutes les espèces de graines potagères, savoir :

Choux,	Betteraves,
Laitues,	Navets,
Carottes,	Haricots,
Endives (chicorée),	Brocolis,
Choux Fleurs qualité supérieure.	

Les graines de printemps de la récolte de 1851 seront arrivées de Philadelphie au fur et à mesure de leur maturité.

Les amateurs et autres acheteurs pourront s'abonner également à tous prix.

D MAUPAY, 67, rue Gravier,
près la rue du Canal
24 avril

LES soussignés, Mark-Hambre de vouloir appeler l'attention du public sur leur assortiment d'instruments de graines qu'ils ont en commerce en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, soit à eau, pour à fleurs, cages, vases à fleurs, serres, jardinières, herbiers, plants de fleurs, pendres, ribbetiers, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment les graines fraîches pour chaque saison et les feront directement des pépinières de Chaux & Co, de Wetherfield. Ils fourniront leurs graines aux prix raisonnables et avec toutes les conditions.

Ils donnent pour les articles ci-dessus accompagnés d'une note de l'un correspondant en ville, servant à les placer plus tôt détail.

Ils engagent une de la Caroline, mais, avoine, de la Chine, de maïs, Chanterelle, pois noirs, etc.
COMSTOCK & Co.
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
entre Chartres et Bourbon.

A LOUER—La maison en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon état de réparations.
G TOURNADE,
No 75, rue Conti

A LOUER, un beau magasin ou bureau sur la rue de Chartres, No 57, entre Conti et Bienville. S'adresser à
McDOWELL & MILLIGAN.
26 avr 26, rue Chartres

A LOUER—Une belle maison, à Bayou, contenant 15 appartements. S'adresser à M. PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St Louis

A LOUER, avec ou sans pain—Le cabaret bien encouragé par les amateurs de Pinkus, avec la maison contiguë. Ensemble avec ou sans établissement du dit café. S'adresser rue Conti.

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon. Elle contient 15 appartements. S'adresser à M. PAIZ, à l'encoignure de la rue Bourbon. Passage de la Bourse 130, Vieille Levée

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Dryaud et Chaître. S'adresser à
N LAMBERT,
No 82, rue des Magasins

A louer à bon marché.

Une jeune couturière pour une grande famille, ayant quelques appartements à louer, cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à coucher, &c. &c.

S'adresser à la rue St Ferdinand, No 10, entre Chartres et Amont. Pour plus amples renseignements s'adresser à PIERRE POITZ,
No 10, rue St Ferdinand.

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 146, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à coucher, &c. S'adresser à
LABORDE & XIQUES,
No 3, Point entre Canal et Crossman

DEMANDE DE LOCATION — Une maison dans le premier municipalité, pour laquelle on est demandé par $30 @ 50 par mois. S'adresser à M. TALMON,
No 192 et 194, rue Royale.

A LOUER—Une plantation d'été, neuve, à sucre, à Bayou, avec dépendances et usage d'une maison de maître. S'adresser chez M. J. Delaire Bayou, ou chez BERNARD TURPIN,
No 20 Vieille Levée

Tu MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par navire Charles, du Havre, un assortiment complet de 600 douzaines de chemises pour le bal, du premier choix de Paris, consistant en plissé, broderie, piqué, jaconas, linon, batiste, cambrai, etc. Plusieurs autres choses. Mme Moreau offre de 8 à 14 ans, pour dames et enfants, mouchoirs et écrues de soie et à broderie.

Gants glacés et cousus en coton blanc et couleur.

Parfumerie fine assortie de toilles.

Savons à 25 cents, satin, peau, coupe Jockey pour hommes et pour dames.

Assortiment de nouveautés inconnues jusqu'à présent.

Articles de robes nouvelles façonnées à dessous et assortiment de bonnets infinies genre pour dames.

Articles purs et couleurs pour bracelets.

Un assortiment de mercerie, papeterie, tablettes et cuirs fins, articles de Paris.

Nota—Mme Moreau prévient les dames qu'il a un magasin un assortiment complet de chemises, bonnets, bottes, fraises, &c. &c. Une demoiselle de confiance pour

Le fonds de magasin établi à la vente, pour cause de départ de la ville.

A LOUER—La maison en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 80, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon état de réparations.
G TOURNADE,
No 75, rue Conti

A LOUER, en face du Marché, un bureau sur la rue de Chartres, No 57, entre Conti et Bienville. S'adresser à
McDOWELL & MILLIGAN.
26 avr 26, rue Chartres

A LOUER—Une belle maison, à Bayou, contenant 15 appartements. S'adresser à M. PAUL JUGE FILS & Co.
27, rue St Louis

A LOUER, avec ou sans pain—Le cabaret bien encouragé par les amateurs de Pinkus, avec la maison contiguë. Ensemble avec ou sans établissement du dit café. S'adresser rue Conti.

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Bourbon. Elle contient 15 appartements. S'adresser à M. PAIZ, à l'encoignure de la rue Bourbon. Passage de la Bourse 130, Vieille Levée

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Dryaud et Chaître. S'adresser à
N LAMBERT,
No 82, rue des Magasins

A louer à bon marché.

Une jeune couturière pour une grande famille, ayant quelques appartements à louer, cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à coucher, &c. &c.

S'adresser à la rue St Ferdinand, No 10, entre Chartres et Amont. Pour plus amples renseignements s'adresser à PIERRE POITZ,
No 10, rue St Ferdinand.

A LOUER—La maison de résidence en briques, No 146, rue Condé, contenant six grandes chambres, cabinets, chambres à coucher, &c. S'adresser à
LABORDE & XIQUES,
No 3, Point entre Canal et Crossman

DEMANDE DE LOCATION — Une maison dans le premier municipalité, pour laquelle on est demandé par $30 @ 50 par mois. S'adresser à M. TALMON,
No 192 et 194, rue Royale.

A LOUER—Une plantation d'été, neuve, à sucre, à Bayou, avec dépendances et usage d'une maison de maître. S'adresser chez M. J. Delaire Bayou, ou chez BERNARD TURPIN,
No 20 Vieille Levée

Tu MOREAU,

Rue Royale, encoignure Toulouse, et rue St-Charles, No 36.

Parfumeries fines et articles de Paris.

REÇU par navire Charles, du Havre, un assortiment complet de 600 douzaines de chemises pour le bal, du premier choix de Paris, consistant en plissé, broderie, piqué, jaconas, linon, batiste, cambrai, etc. Plusieurs autres choses. Mme Moreau offre de 8 à 14 ans, pour dames et enfants, mouchoirs et écrues de soie et à broderie.

Gants glacés et cousus en coton blanc et couleur.

Parfumerie fine assortie de toilles.

Savons à 25 cents, satin, peau, coupe Jockey pour hommes et pour dames.

Assortiment de nouveautés inconnues jusqu'à présent.

Articles de robes nouvelles façonnées à dessous et assortiment de bonnets infinies genre pour dames.

Articles purs et couleurs pour bracelets.

Un assortiment de mercerie, papeterie, tablettes et cuirs fins, articles de Paris.

Nota—Mme Moreau prévient les dames qu'il a un magasin un assortiment complet de chemises, bonnets, bottes, fraises, &c. &c. Une demoiselle de confiance pour

Le fonds de magasin établi à la vente, pour cause de départ de la ville.

Ventes Judiciaires.

ETAT de la Louisiane—Première Cour du District de la Nouvelle-Orléans—Moi, Louis Bore, député greffier de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, certifie par la présente que le huitième jour de juillet mil huit cent cinquante et un, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire de François Elias Fayvre, épouse de François Xavier Lambert, contre son mari, dans les mots et chiffres suivants, savoir :

La Cour prenant en considération, dans cette affaire, la loi et la preuve, il est en conséquence ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entre le vingt-cinq du mois dernier, soit confirmé et rendu final ;

Que la demanderesse C. Françoise Elise Fayvre, épouse de François Xavier Lambert, soit, et est par le présent séparée de bien avec le défendeur, son dit mari François Xavier Lambert, et que la dite demanderesse recouvre du défendeur son dit mari tout le montant de deux cent quatorze piastres cinq cents (214 50), montant de ses propriétés dotales et paraphernales, et de plus la somme de dix huit cent cinquante piastres quatre vingt dix cents et demi ($1850, 95½), étant la moitié de la valeur des propriétés de la communauté, ajustée au pauement des dettes de la communauté, s'il y en a, avec le privilége et hypothèque garantis par la loi aux femmes mariées. Et il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès. Jugement rendu le 9 juillet 1851, et signé le 10 juillet 1851.

(Signé) JOHN C. LARUE, Juge.

En foi de quoi, j'ai signé de ma main et apposé le sceau de la susdite Ire Cour de District de la Nouvelle-Orléans, ce quatorzième jour de juillet de l'année de notre seigneur mil huit cent cinquante et un, et le 76ème de l'Independance des Etats-Unis. 29 juil—29,30,31,9,92,v3

Joseph Shaefer vs. Valentine Schmidt—No 5091.
Le Second Cr. le même— 5092.

EN vertu de deux alias writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable F Coutrain, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, dans le cafe de la Bourse de Citeaux St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, jeudi 31 juillet 1851, à midi :

L'immeuble appartenant à Valentin Schmidt, à savoir : La moitié indivise du temps à courir du bail d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et toutes améliorations qui sont dessus, situé derrière la propriété occupée par François d'Aquin, dans la municipalité No 3 de cette ville. Le dit lot de terre mesure trente pieds de front sur cent pieds de profondeur, et est situé sur la rue des Enfants, sur 1143 pieds de la rue de Chartres, à partir du 13 octobre 1846, au taux de $12 50 par mois.

Saisie dans les affaires ci-dessus.
Conditions Comptant.
MIGUEL HERNANDEZ,
30 juin—3en30 Constable

Avis Judiciaires.

Succession de Augustine Guilbeau.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans
—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession, ne devrait point être approuvé et homologué, lesdonds entre ses mains réglés conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A J. VILLERE,
29juil—3en10 Deputé Greffier

Salsepareille de Sands,

EN QUARTS DE BOUTEILLES,
Pour purifier le sang et pour la
Guerison

De la scrofule ou mal du roi, maladies causées par le mercure, les rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, Dyspepsie, Bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies des femmes, crysipèle, manque d'appétit, boutrement, lune, dégoût pour la vie.

CETTE préparation a subi l'épreuve de plus de 14 ans d'expérience, depuis le moment où elle a été offerte au public. Pendant l'temps de nombreux certificats on ont été enregistrés, qui toutes l'unanimité leur droit à la confiance publique sur les vertus curatives renfermées dans la racine de la salsepareille, dont la renommée et l'usage universel se sont établis à la suite des cures merveilleuses opérées par la célèbre préparation. Quoique la racine de salsepareille en forme la base, elle renferme certainement d'autres principes curatifs extraits de divers autres plantes végétales, et ce n'est pas la matière particulière et scientifique de combiner ces différentes substances que doit être attribué le succès de la préparation.

DU KENTUCKY,
CURE DE RHUMATISME.

BARDSTOWN, (Ky) 10 juillet 1849.
Messieurs Sands,

Messieurs—Il est de mon devoir de vous communiquer ce que j'ai réalisé aux effets surprenants de votre salsepareille. Ma femme était attaquée d'une inflammation d'estomac d'un caractère assez violent, et après avoir employé différents remèdes elle avait une migraine continuelle, et l'été passé elle fut attaquée d'un rhumatisme inflammatoire. Les médecins employés lui donnèrent les plus fortement ne lui donnèrent qu'un soulagement momentané; en cette extrémité on m'invitait parler des remarquables effets produits par l'usage de la salsepareille de Sands. Elle commença à en faire usage, ce qui lui produisit un soulagement instantané, et moins de six bouteilles lui enlevèrent toutes ses inflammations et tous les autres symptômes, et elle fut complétement guérie. De ce témoignage, acte de justice en vous faisant connaître ces faits, je vous prie d'en faire usage devoir d'engager ceux qui souffrent à faire usage de votre excellente salsepareille ; il est supérieur à tout autre médicament. Avec des sentiments de reconnaissance gratitude, je demeure votre ami.

SAMUEL P. HARGER.

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. BOOTH SANDS, droguistes et chimistes, 110, rue Fulton, New-York, et Nlle-Orléans. Ainsi que par la plupart des droguistes des Etats-Unis et du Canada. Prix $1 la bouteille et six bouteilles pour $5.

J. F. DUCROS, J. H. WITCUT & Co. et L. J. DUFOURG fr., à la Nlle-Orléans.
J. HARRIS, Mobile, et A. McGraw, à Natchez.
1 juin—1m 30juin

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de Bladon, informent respectueusement le public que leur établissement ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que, par suite d'un

Voir de bien tant considérablement améliorer leur établissement, une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont convenus de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs à la fois.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies a fait une vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement que à huit lieues de la Rivière Bigbee dans le comté de Marengo, Alabama, dans une région aussi saine qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes ont été guéries—douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau, et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne resistent à l'effet curatif de ces eaux.

Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats Unis en fait d'eaux minérales, qui soient supérieures à celles de Bladon, historique des centaines de personnes des plus respectables peuvent l'attester.

Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et comptant il sera ajouté, avant peu, un bowling-alley à faire par la suite de cet endroit un des plus agréables de la contrée. Il y aura deux bateaux à vapeur qui quotidiennement complèt de chemin de fer entre Mobile, Selma et Meridian, et deux fois par semaine, pour les sources de Bladon; des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays cette marche de la Mobile, pour l'escorte d'un service. Elles et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, professeur de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION :

Parjour,	$ 2 00
Par semaine,	10 50
Par mois,	35 00
Enfants et domestiques moitié prix.	

N B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

O'CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus d'informations et pour se procurer l'analyse des eaux, s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

CARLETON & CO, 25, Théophitoulas,
ou A T. B. SMITH, 17, Poydras 2juin—50

LELIEVRE

210, RUE ROYALE, 210,

AGENT du Moniteur Américain et de l'Illustration Européenne, reçoit des abonnements à ces deux publications aux prix suivans, PAYABLE D'AVANCE :

L'Illustration et le Moniteur Réunis $10 par an, $6 pour 6 mois.

Le Moniteur Américain seul, $8 50 par an $1 50 pour 6 mois.

L'Illustration seule $8 par an, $5 pour 6 mois.

L'Illustration arrive régulièrement à New York chaque paquebot, les abonnements de la ligue Cunard et de la rapidité avec le Moniteur Américain qui en fait le supplément.

On peut se procurer les volumes publiés de l'Illustration en s'adressant à l'agent.

On peut également acheter les numéros séparés de ces deux publications.

Des prospectus sont attendus et seront distribués aux personnes qui en feront la demande. 22 juil

Liquidation !!

LES soussignés devenant se séparer incessamment offrent à vendre leur stock à des prix et conditions à très avantageux, savoir—

1500 cannes vin de diverses qualités ;
200 jarrons Champagne Condon Rouge de nouvelle importation ;
100 bonbonnes vin rouge de diverses marques ;
50 barriques vin rouge de diverses qualités ;
50 jarrets vieux Porto de Lisbonne ;
Un petit assortiment d'eau-de-vie de Cognac de diverses marques.
10,000 bouteles, demi et quarts de bouteles sardines à l'huile ;
50 caisses absinthe suisse véritable.
75 boutiennes Madère très limpide et de bonne qualité ;
50 caisses eau de fleurs d'oranger ;
20 caisses vieux vin Sherry amontillado ;
50 caisses vin blanc Sauterne en bouteilles et demi-bouteilles ;
50 caisses blanc vieux Haut Brygnan ;
50 caisses Sable, Clos de Bougeot et Chambertin ;
20 caisses Muscatel de Lisbonne ;
15 caisses noyau de aromatisée ;
20 caisses prunes sechée en flacons, diverses dimensions ;
25 caisses vieux Porto pour malades ;
15 caisses pâtes truffes, truffes, champignons ; pâtes à l'huile, &c.
Pâtes sucrés, liqueurs sucrées, gelées, anisettes de Bordeaux, à vendre comme close par
24 juil LOREILLE & CO,
encoignure Royale et Dauphine.

AUX HABITANS SUCRIERS.

LE soussigné offre à vendre un assortiment complet de chaudières à sucre, de toutes et de toutes grandeurs, savoir :

balle, de 36, 42, 46, 49, 50, 52, 54, 56, 60, 65, 70, 75, 80	
61 et 62 pouces,	
Pompes aspirantes, de la célèbre manufacture de R. Mew, dont la reputation pour la fabrication de ce genre est établie depuis longtemps.	

Les habitans qui ont employé ces chaudières, en sont constamment les plus satisfaits. Elles sont de dimensions convenables et faites avec les meilleurs matériaux.

Grilles, barres et boughts. 0 Rapport, à vendre par
30 juil V. DE BIGANA,
67, rue Bienville.

CAFÉ A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café des Magnolia, situé rue de la Douane, entre Bienville et Passage de la Bourse. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANBET & Co.
28 juin 62, rue Levée

MAGASIN A LOUER.

LE magasin No 69, Nouvelle Levée. Possession lui en sera donnée immédiatement. S'adresser à LEOPOLD JEANBET & Co.
28 juin 62, St Louis

OUIS DE FEUILLES—en paquets d'or en feuilles par demi, à vendre par
P CUSACHS,
29juin Rue Royale et St Philippe

Prohibitions.

Bureau du Secrétaire d'Etat.

Attendu que l'article 140 de la Constitution de cet Etat impose au Secrétaire d'Etat le devoir de faire publier, trois mois avant la prochaine élection générale, dans un journal de chacune des paroisses de l'Etat, où l'impôme un journal, tous les amendemens proposés à ladite Constitution, qui ont été adoptés par les trois-cinquièmes des membres élus à chacune desdites Chambres, et approuvés par le Gouverneur ;

Moi, Charles Gayarré, Secrétaire d'Etat, fais connaître par les présentes, et fais publier, ainsi qu'il est prescrit ci-dessus, les articles suivans qui ont été adoptés par les Chambres comme amendemente proposés à la Constitution de l'Etat, et approuvés par le Gouverneur le 20 mars 1850.

Amendements à la Constitution.

ARTICLE 1. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, soit par élection générale, soit par District, ainsi qu'il sera déterminé par la loi.

ART. 2. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême seront élus pour quatre ans, et, à la première séance de la Cour Suprême qui aura lieu après l'adoption de cet amendement à la Constitution, les Juges-associés seront divisés au sort en deux classes, le siége de deux juges-associés sera vacant à l'expiration de deux années, et le siége du Juge-président et des troisième Juge-associé sera vacant à l'expiration de quatre années, de manière qu'il y ait ainsi rotation perpétuelle.

ART. 3. Les Juges des Cours de District seront élus dans leurs Districts respectifs par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 4. Les Juges des Cours de District seront élus pour un terme de quatre années.

ART. 5. Les Avocats-généraux seront élus dans leurs Districts respectifs pour un terme de deux années, par les électeurs de District, ayant qualité pour voter pour Représentants à l'Assemblée Générale.

ART. 6. Un Avocat-général sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 7. Un Secrétaire d'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 8. Un Trésorier de l'Etat sera élu pour un terme de deux années par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 9. Un Surintendant-général de l'éducation publique sera élu pour un terme de deux années, par les électeurs ayant qualité pour voter pour les Représentants à l'Assemblée Générale, dans tout l'Etat.

ART. 10. Si, à l'élection du Juge-associé, des Juges-associés de la Cour Suprême, des Juges des Cours de District, de l'Avocat-général, des Avocats de District, du Secrétaire d'Etat, du Trésorier de l'Etat, et du Surintendant-général de l'éducation publique, deux, ou plus de deux candidats obtiennent un nombre égal aux majorités relatives de votes donnés pour une des places susmentionnées, le Gouverneur devra les mentionner dans sa proclamation, et choisir immédiatement l'un des candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de voix données, lui accordera une commission pour remplir la place pour laquelle il aurait été choisi.

ART. 11. Le Juge-président et les Juges-associés de la Cour Suprême, et les Juges des Cours de District recevront chacun un salaire qui sera fixé par la loi, et qui ne pourra être diminué ni augmenté pendant le terme pour lequel ils auront été élus.

ART. 12. Dans toutes les élections par le peuple, Tout individu mâle, libre et blanc, qui aura depuis un an citoyen des Etats-Unis, aura atteint l'âge de 21 ans, aura résidé dans l'Etat pendant toute l'année qui aura précédé l'élection, et pendant les derniers six mois dans la paroisse où il se présentera pour voter, exercera son droit d'électeur.

ART. 13. L'Assemblée Générale aura le droit de créer un système d'échange entre les Juges de District seulement pour le jugement des procès dans lesquels un Juge se sera recusé ou aura été récusé.

Donné à Baton Rouge, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le premier jour du mois de juillet, de l'année de N. S. mil huit cent cinquante et un, et le soixante et quinzième de l'Independance des Etats-Unis.

CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat.

ELIXIR HYGIENIQUE
contre le vomissement.

DU DR. EDOUARD MARTIN.

DEPUIS un certain nombre d'années, le monde scientifique, les Médecins surtout, s'étaient aperçus du vide immense que laissait la colonne des agens curatifs, par l'absence de toute composition, de toute substance propre à arrêter ou au moins à pallier les effets désastreux du mal de mer, proposaient divers remèdes, simples ou combinés, n'ayant pour but de remplir cette lacune. Les remèdes, hélas! restaient sans effet, et les mers aussi inféconds en heureux résultats que d'infructueuses expériences. Quelques-uns, il est vrai, avaient